



Pour l'activité hivernale il est nécessaire qu'une retenue d'eau supplémentaire pour l'alimentation des canons soit mise en place.

Cependant il est dommageable, alors qu'il n'y a pas de piscine à Chamrause, que n'ait pas été envisagée la possibilité de faire une piscine naturelle dans cette retenue comme c'est le cas dans d'autres stations comme la Norma.

Peut être cela est il encore possible. Le projet envisage que le lac devrait être plein en été, nous avons déjà 2 lacs que nous ne pouvons pas utiliser puisqu'il ne pas anticiper une activité supplémentaire l'été.

le 27/05/2019

Audrey TALBOT

Je suis surpris par la faible emprise de la zone de submersion (page 326) qui n'atteint pas ni le bâtiment "Le Hotel" avec l'épicerie, le casino, ni ne recouvre même le bâtiment de l'école maternelle, ni celui de la mairie. De plus je note que la vague entrera directement dans la salle de cinéma qui se trouve au sous-sol de l'extrémité nord de la galerie (Olympic) avec toutes les victimes potentielles dans la salle.

Il faudrait donc prévoir des mesures de protection importantes pour protéger que cette vague ne puisse pas entraîner des victimes en grand nombre (école maternelle, cinéma, magasin parking, ...)

le 27/5/2019

Régis PIÉGAY  
300 av. du Père Tassé  
Chamrause



Je suis de plus étonné que sur la page 326  
l'impression de la vague de vagues pas  
des en de sur la route de la Croisette  
pour de fait venir submerger d'immense  
du virage (La Lauzière) ainsi que les chalets  
en contrebas de la rue de la Croisette -  
27/05/2019 Régis PIÉGAY